



## Cérémonie des vœux, samedi 12 janvier 2013

### Discours intégral de M. Le Maire

Mesdames et Messieurs les élus en vos grades et qualités,  
Mesdames et Messieurs représentants les autorités civiles et religieuses,  
Mesdames et Messieurs les membres du personnel d'aujourd'hui et d'hier,  
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des associations,  
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique et des organismes œuvrant sur notre territoire,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Clairmaraisiennes, Clairmaraisiens, Chers amis,

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à excuser Monsieur Michel Lefait, notre député, retenu par d'autres obligations et Monsieur l'abbé Victor Petit, récemment opéré et à qui je transmets nos vœux de prompt rétablissement, tous deux regrettent de ne pouvoir être des nôtres et vous transmettent leurs cordiales salutations.

Nos pensées vont également à Claude qui de là-haut veille sur nous.

En ce début 2013, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous et aux habitants de notre village, santé, bonheur, sérénité et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je remercie les associations communales et l'équipe paroissiale avec lesquelles nous collaborons totalement mais également le personnel communal pour la qualité de son travail. Nous sommes arrivés à un effectif stabilisé, adapté à notre population, à ses besoins avec un niveau de service très satisfaisant.

Au titre des remerciements, j'associe mes collègues du conseil municipal sans qui rien ne serait possible, les membres bénévoles des commissions administratives communales et du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Je sais ô combien je peux compter sur votre engagement.

De quoi 2013 sera-t-il fait ?

Pour ce qui est de la voirie communale et sous réserve de subventions octroyées :

- Sécurisation de l'espace allant de l'entrée du camping à la grange nature pour les piétons en partenariat avec le département
- Réfection du chemin piétonnier entre l'ancien restaurant des nénuphars et le pont de Pierre
- Installation de deux radars pédagogiques afin de limiter la vitesse sur la route départementale entre la forêt et le virage d'entrée d'agglomération côté Saint Omer
- Installation de nouveaux supports d'agglomération au niveau du domaine de la forêt et du Pont du fossé du Roy en collaboration avec les villes de Arques et Saint-Omer
- Intervention au Rossignol, au domaine de la forêt et au lotissement le Village pour des restaurations de portions de voiries fortement dégradées
- curage avec l'ONF des fossés longeant le chemin des murs

L'aménagement de la berge du chemin de Booneghem sera terminé prochainement et nous verrons s'il est envisageable à moyen terme de poursuivre cette opération en direction du Moulin Rouge dans de bonnes conditions.

Les voiries pour lesquelles nous avons reçu un accord des propriétaires pour leur cession gratuite à la commune seront intégrées au domaine public ou privé communal permettant ainsi une intervention de notre part.

Les travaux de l'église vont se terminer en juillet. Vous pouvez toujours souscrire via la Fondation du Patrimoine.

Les travaux de la salle multifonctionnelle débuteront en septembre avec agrandissement de la cuisine et création d'un hall d'accueil avec sanitaires réglementaires.

L'installation d'un dispositif de vidéo surveillance des bâtiments communaux et de l'embarcadère sera effective au printemps.

L'informatique de la bibliothèque sera renouvelée pour un meilleur confort de travail des bénévoles et permettre si possible des échanges facilités avec la médiathèque départementale de Lillers.

Cette année encore nous poursuivrons notamment avec le Groupe de Travail Marais, les actions permettant de garantir l'avenir du Marais Audomarois autour de Monsieur Bertrand Petit, notre Conseiller Général que je remercie pour son action ainsi que mes collègues maires et les équipes du Parc Naturel Régional et de la CASO.

En ce qui concerne les activités prévues sur 2013 et pour faire simple et court, tout sera reconduit avec en bonus si possible:

- un festival de musique estival éventuellement couplé à une autre opération
- la reprise du concours de photos, piloté par l'association Lecture et Loisirs
- une nouvelle formule du marché estival qui deviendrait probablement unique sur le modèle du marché de Noël

Ces différents projets seront menés dans le cadre d'une gestion pragmatique avec recherche de toutes les opportunités de financements et de partenariats.

Nous essayerons de faire avancer le projet de lotissement du « petit bagard » et vous pouvez compter sur ma persévérance au sujet de l'assainissement collectif des secteurs du marais et de la Héronnière. A territoire exceptionnel, mesures exceptionnelles. Tout est question de volonté politique.

Vous l'avez donc compris, la salle ne sera plus disponible à partir de septembre 2013 ce qui bouleversera également nos habitudes.

Il nous faudra trouver une solution pour le repas des seniors, les cours de danse du mercredi et la gymnastique pour les seniors.

Par ailleurs il n'est pas exclu que cette cérémonie des vœux soit la dernière de la mandature et par conséquent la dernière que j'ai l'honneur de présider en tant que maire.

A moins que vous ne décidiez bien entendu de nous renouveler votre confiance en 2014 car « oui » j'espère bien que la majorité de l'équipe municipale - j'entends par là les élus qui sont toujours totalement engagés à mes côtés - sera à nouveau partante pour briguer vos suffrages. Si vous le voulez bien, nous poursuivrons notre action au service des Clairmaraisiennes et des Clairmaraisiens. Chers collègues et amis, nous pouvons être fiers du travail accompli et du respect des engagements pris en 2008.

Je laisse la parole à Jean-Luc pour la proclamation du palmarès du concours des maisons illuminées 2012. Nous passerons alors au plaisir de la conversation autour du verre de l'amitié.

Je vous remercie pour votre attention et vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année.